



Sexualité et sensori-motricité durant la période de latence

Julie Cohen-Salmon

DANS **CAHIERS DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE 2015/2 n° 45**, PAGES 205 À 223
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 1370-074X

ISBN 9782807300729

DOI 10.3917/cpc.045.0205

Date de mise en ligne : 19/08/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2015-2-page-205?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

SEXUALITÉ ET SENSORI-MOTRICITÉ DURANT LA PÉRIODE DE LATENCE

Julie COHEN-SALMON¹

RÉSUMÉ Certains enfants traversent une période de latence pleine de turbulences et ont recours à des agirs tels des comportements sexualisés qui contrastent avec leur immaturité infantile. Ces expressions agies s'opposent à un sentiment de détresse que par ailleurs elles révèlent. Elles mettent en évidence un travail psychique spécifique à la période de latence : il s'agit d'une transition de l'acte à la représentation psychique. Ce processus se traduit dans la théorie freudienne par la nécessité pour l'enfant latent de désinvestir sa sensori-motricité au profit d'une pensée plus secondarisée qui ne se coupe cependant pas de la base de ses éprouvés sensoriels. Pour aborder la question des agirs à la latence, nous nous appuyons sur une revue de la littérature contemporaine au sujet de la latence, puis essentiellement sur l'articulation de trois autres textes : *Totem et Tabou*, *La lettre à Fliess du 21 septembre 1897* et enfin *Le double interdit du toucher* de Didier Anzieu. Viendra ensuite une partie consacrée à la prise en charge d'une enfant âgée de 11 ans. C'est à partir d'elle et d'autres enfants agissants que cette réflexion a pu prendre forme.

MOTS-CLÉS période de latence, sensori-motricité, agirs, sexualité, détresse, double.

1 Psychologue clinicienne, Doctorante, Chargée de cours, Institut de Psychologie, Université Paris Descartes – Sorbonne Paris Cité, Laboratoire de Psychologie Clinique (EA 4056).

SEXUALITY AND SENSORI-MOTRICITY DURING LATENCY

ABSTRACT For some children, the latent period does not go smoothly, but involves sexualized behaviors that are in contrast with their infantile immaturity. These behavioral expressions both oppose and reveal a feeling of distress. They underline a psychic work that is specific to the latent period and concerns an evolution from a given behavior to its psychic representation. The Freudian theory explains this process by the necessity for the child to abandon his/her sensori-motricity and to develop a more elaborated thought, which includes secondary processes without leaving aside the initial sensory. We address the question of behaviors during the latent period through an analysis of part of the contemporary literature on this particular period. Then we focus more specifically on three texts : *Totem and taboo*, *Freud's Letter to Fliess of September 21st, 1897*, and *The double prohibition on touching* by Didier Anzieu. The final part of our work concerns the first psychotherapeutic meetings with an eleven-year-old girl. The present thinking developed thanks to her and to other very agitated children.

KEYWORDS latency period, sensori-motricity, agirs, sexuality, distress, double.

Introduction

Certains agirs au moment de la latence traduisent-ils un échec du processus psychique propre à cette période ? À partir d'un travail clinique auprès d'enfants placés en ITEP, nous souhaitons nous pencher sur ce qui anime leur refuge dans la sensori-motricité.

Le processus de la latence consisterait en un désinvestissement de la sensori-motricité au profit d'une activité de représentation secondarisée qui se déploierait au niveau de la réalité psychique interne. La pensée ne se couperait pas de la base de ses éprouvés sensoriels mais, le recours défensif aux agirs

et donc à la sensori-motricité constituerait un empêchement pour la mise en place d'une latence préparant à la puberté.

Nous allons nous demander en quoi l'expression agie de la sexualité irait à l'encontre du processus de latence, pour ensuite proposer des pistes de réflexions théoriques sur le passage qui s'opèrerait du dehors vers le dedans, du tabou vers l'interdit intériorisé, du moi-peau vers le moi-pensant. Après cela, nous nous pencherons sur les premiers entretiens psychothérapeutiques avec un enfant de 11 ans : quelle utilisation fait-elle de sa sensori-motricité ?

L'expression agie de la sexualité : une remise en cause de la latence ?

C'est dans *Les trois essais sur la théorie sexuelle* publié en 1905, que l'on trouve chez Freud les premières conceptualisations de la période de latence. Elle correspond à la fin de l'amnésie infantile révélée à l'âge adulte. Cette amnésie, conséquence de la mise en place du refoulement, recouvrirait l'enfance jusqu'à sa 6^e ou 8^e année c'est-à-dire au moins jusqu'au début de la période de latence². L'action du refoulement s'étend jusqu'aux environs de la 8^e année pour diminuer ensuite, comme si le refoulement devenait partiellement inutile face à une expression pulsionnelle supposée réduite.

Aujourd'hui, cette conception freudienne est remise en cause au regard de la clinique actuelle. « Il n'y a plus de latence. Mais a-t-elle vraiment existé ? »³ interroge de manière quelque peu provocante J.-B. Chapelier. L'enfant latent dont parle Freud, d'organisation psychique névrotique, aurait été remplacé par un enfant à l'organisation limite ou narcissique, « narcissique hédoniste » selon A. Lazartigues⁴ qui souligne ainsi la fréquente intolérance à toute forme de frustration. En 2010, R. Misès a proposé une « réévaluation du concept de latence » :

« (...) d'autres [enfants] entrent dans des dysharmonies encore mobiles et difficiles à classer où l'on relève l'influence majeure qu'exercent les phénomènes d'entraînement par le groupe et les carences éducatives qui sont présentes dans l'actualité quotidienne, au sein de la famille, à l'école, dans le milieu social »⁵.

2 S. Freud (1905), *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Folio, 1987, p. 95.

3 J.-B. Chapelier, « L'âge de la déraison : latence et groupes », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 58, 2010, p. 99-10.

4 A. Lazartigues, « Nouvelles familles, nouveaux enfants, nouvelles pathologies », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence*, n° 55, 2007, p. 304-320.

5 R. Misès, « La période de latence : vers une réévaluation du concept », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 58, 2010, p. 5-9.

L'accent est ici mis sur le rôle joué par l'environnement, sur l'influence très prononcée qu'il aurait sur le développement psychique de l'enfant latent. P. Denis avait souligné dans le *Traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* puis dans *De l'âge bête* la fonction de holding de l'environnement pour l'enfant en période de latence. Si l'environnement est aussi important pour l'enfant que pour le bébé (« Un bébé seul n'existe pas » disait Winnicott), cette dépendance rend compte des formations psychopathologiques de l'enfant en période de latence. Le besoin de *holding* est tel qu'il aboutit à des dysharmonies dont la problématique centrale serait l'influence exercée par l'environnement sur l'enfant soulignant le caractère très suggestible de celui-ci. Le psychisme s'organiserait autour d'un « contournement des conflits internes » au profit de défenses externalisées, l'étayage sur la réalité externe constituant un appui défensif, au détriment de l'investissement des ressources du monde interne. La clinique des agirs illustrerait ce phénomène avec la fréquence des hyperkinésies, des troubles des conduites, des « addictions précoces », des comportements autodestructeurs⁶. À propos des groupes d'enfants en période de latence, J.-B. Chapelier commente : « sans l'encadrement social et la présence des adultes, les groupes d'enfants à la latence pourraient aller jusqu'aux extrémités décrites par W. Golding »⁷. La dépendance à l'environnement social et familial révèle la fragilité de l'intériorisation du surmoi à cette période de la vie. L'enfant et surtout le groupe d'enfants ont besoin d'adultes qui se substituent « aux carences des fonctions de régulation de l'appareil psychique »⁸.

La remise en cause de la période de latence repose en grande partie sur le constat que les préoccupations sexuelles des enfants d'aujourd'hui seraient semblables à celles des adultes. Cela serait un phénomène de la postmodernité⁹. Pour autant nous nous demandons si cette sexualisation qui défierait la différence des générations ne viendrait pas au contraire accentuer le conflit central de la latence reposant sur le contraste entre les désirs libidinaux œdipiens et l'immaturation de l'enfant qui empêche l'accomplissement de ces désirs. Une sexualisation exagérée renverrait à l'intensité élevée des désirs et au sentiment de frustration dont la cause est l'immaturation fonctionnelle de l'enfant. Les comportements sexualisés

6 R. Misès, *Ibid.*

7 J.B. Chapelier, *Ibid.*, p. 103.

8 J.B. Chapelier, *Ibid.*, p. 104.

9 R. Misès, *Ibid.*

à la latence, mimant ceux des adolescents, seraient selon nous l'expression d'un sentiment d'impuissance en continuité avec le sentiment de détresse des premiers temps de la vie. Les agitations ou troubles du comportement à la latence qui s'expriment à travers des attitudes sexualisées ou non, auraient pour point commun de représenter par le biais de la sensori-motricité l'inacceptable détresse et l'inacceptable impuissance particulièrement conscientes chez l'enfant latent. Est-ce à dire que la période de la latence a disparu ? Ou bien les conflits qu'elle abritait se sont-ils révélés de plus en plus au fil du temps (à mesure aussi que la théorie psychanalytique portée sur le développement de l'enfant évoluait) ? L'innocence infantile de l'enfant, quel que soit son âge, se caractérise par l'imperfection de ses connaissances au sujet de la procréation. Les représentations de l'adulte et celles de l'enfant ne sont jamais les mêmes. L'enfant peut utiliser comme le soulignent B. Welniarz et H. Medjoub, « un langage ordurier », il peut « jouer à faire l'amour », « imiter les rapports bucco-génitaux »¹⁰, la sexualité des enfants reste dans l'univers des enfants bien différent de celui des adultes. J.-C. Arfouilloux insiste sur l'inexpérience de la jouissance sexuelle chez l'enfant. Cette innocence introduirait un décalage de sens entre « l'obscénité » de l'enfant et « la grivoiserie » de l'adulte : « Il lui manque la connaissance intime des choses du sexe, cette expérience de la jouissance qui établit une connivence entre les adultes et les faits s'esclaffer à l'audition d'un bon mot. Chez l'enfant l'aspect ludique reste [toujours] prédominant »¹¹. D'après R. Puyuelo, les enfants en période de latence, très excitables, sont soumis à une excitation qui les submerge témoignant de « difficultés d'appropriation subjective »¹². Qu'ont-ils du mal à s'approprier sinon une sexualité par rapport à laquelle ils cherchent à se situer ? Les comportements sexualisés qui semblent en décalage avec l'âge de l'enfant, interrogeraient l'écart existant entre la sexualité des adultes et celle des enfants touchant le sentiment d'identité même de ces derniers. On peut supposer que ce questionnement appartient à tout enfant qui agit ainsi : en quoi suis-je un enfant bien différent des adultes qui m'entourent ?

« L'enfant qui provoque par le jeu parle encore le langage de la tendresse, l'adulte qui le punit avec emportement parle déjà celui de la passion » dit J.-C. Arfouilloux se référant à

10 B. Welniarz, H. Medjoub, « Du jeu sexuel à l'agression entre enfants du même âge en « période de latence » : réflexion à partir d'une population d'enfants hospitalisés pour troubles du comportement. », *L'Information psychiatrique*, vol. 88, n° 1, 2012.

11 J.C. Arfouilloux, « Provocations », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 31, 1985.

12 R. Puyuelo, « Les enfants empêchés de latence », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 58, 2010, p. 15-21.

Ferenczi. La confusion des générations et l'expression d'un amour défiguré (par la punition) feraient effraction dans la psyché de l'enfant car elles y introduisent des « représentations où il ne peut s'y reconnaître, qui vont constituer des inclusions, des corps étrangers »¹³. Ainsi, le questionnement de l'enfant sur ce qui le différencie des adultes porte sur sa singularité, sur son identité, que l'adulte suffisamment préoccupé aurait pour fonction de réfléchir.

Pour autant, l'acte peut s'exprimer sous forme de véritables agressions verbales : « Enculé de ta mère a-t-il adressé à son psychiatre ». Énoncer ces mots, revient à passer doublement à l'acte explique J.-C. Arfouilloux. L'enfant transgresse deux interdits : celui qui porte sur l'énonciation et celui qui porte sur l'énoncé. C'est donc le « double interdit du toucher »¹⁴ qui est transgressé à travers cette utilisation de la langue et la dimension intrusive de son adresse à autrui. Ferenczi disait dans un article consacré aux mots obscènes, que ces derniers contraignent à « se représenter l'objet nommé, l'organe ou les fonctions sexuelles dans leur réalité matérielle »¹⁵.

J.-C. Arfouilloux va jusqu'à donner à ce type de provocations verbales le statut d'équivalent de traumatisme sexuel. Elles créent un traumatisme chez celui qui les reçoit : « (...) la représentation obscène venue de l'extérieur pénètre par effraction dans l'espace psychique du destinataire, tente d'y éveiller ses propres représentations refoulées. L'intention est moins de séduire que d'attaquer, de violer »¹⁶.

Précisons que ces obscénités s'adressent souvent à la mère sexuée désirant le père (celle qui désire et de ce fait désinvestit momentanément l'enfant¹⁷). Et ajouterions-nous, les obscénités confèrent aux origines et à la filiation un statut d'irreprésentabilité : « Enculé de ta mère... », « Fils de pute... ».

Une différence entre « tabou » et « interdit » – De la réalité de l'acte à la réalité fantasmatique

Nathalie Zaltzman appelle un « Totem sans tabou »¹⁸ un totem qui n'est pas porteur de mémoire. Ce totem demeurerait associé à la compulsion répétée, toujours actuelle, de l'acte meurtrier. L'acte ne débouche pas sur un sentiment de culpabilité qui ferait advenir un travail subjectif de mémoire et de représentation.

13 J.C. Arfouilloux, *Ibid.*, p. 142.

14 D. Anzieu, « Le double interdit du toucher », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° 29, 1984, p. 173-187.

15 S. Ferenczi (1910), « Mots obscènes », in *Œuvres complètes*, t. 1, Payot, 1968, p. 128.

16 J.C. Arfouilloux, *Ibid.*, p. 136.

17 D. Braunschweig, M. Fain (1975), « La nuit, le jour. Essai psychanalytique sur le fonctionnement mental », *Revue Française de Psychanalyse*, vol. 42, n° 1, 1978.

18 N. Zaltzman, « Children are pigs », in *L'esprit du mal, penser/rêver*, Ed. de l'Olivier, 2007, p. 13-27.

Avec le « Totem sans tabou » il n'y a pas *un* acte originaire entraînant par la suite un dépassement de cet acte. « Au commencement était l'acte » dit Freud à la fin de *Totem et tabou*. L'affirmation souligne ici le dépassement de l'acte premier auquel l'individu a renoncé. « (...) c'est une renonciation qui est à la base du tabou »¹⁹. A contrario, un « totem sans tabou » s'inscrirait dans l'éternel recommencement d'un acte impossible à mettre au passé. L'acte n'est jamais mis à mort.

Chez Freud, le totem associé au tabou symbolise le renoncement à des actes incestueux et meurtriers. Il est la conséquence du meurtre du père par les frères de la horde, et avec le tabou qui lui est lié, le totem devient une symbolisation première et matérielle de cet acte en le faisant basculer du côté de la représentation psychique. En cela, le tabou serait une forme extériorisée de l'interdit en développement. Endossé par le totem, le tabou précède l'interdit intériorisé et universel de l'inceste et du meurtre :

« Les prohibitions taboues les plus anciennes et les plus importantes sont représentées par les deux lois fondamentales du totémisme : on ne doit pas tuer l'animal totem et on doit éviter les rapports sexuels avec des individus de sexe opposé appartenant au même totem. »²⁰

Le totem et le tabou sont du côté de l'incarnation car, dit Freud, celui qui enfreint le tabou devient tabou lui-même. Le tabou porte sur un acte vers lequel l'inconscient est puissamment tenté de s'orienter. Le tabou difficile à respecter, rencontre au niveau de l'inconscient des résistances à la mesure des conséquences de sa transgression : l'individu qui enfreint le tabou devient tabou. Le tabou se fixe alors au niveau du corps. Il aurait deux destins : soit il suivrait la voie de l'intériorisation, soit il demeurerait au niveau de l'extérieur et des limites du corps, restant alors au plus près de sa forme totémique.

« Le tabou est une prohibition très ancienne, imposée du dehors (par une autorité) et dirigée contre les désirs les plus intenses de l'homme »²¹.

Totem et tabou rejoint le problème posé par Freud lorsqu'il renonça à sa neurotica dans la lettre à Fliess du 21 septembre 1897²².

Dans *Totem et tabou* il est question de la prohibition des actes spécifiques et fondamentaux d'inceste et de meurtre.

19 S. Freud (1913), *Totem et tabou*, Petite Bibliothèque Payot, 2001, p. 57.

20 S. Freud (1913), *Ibid.*, p. 53.

21 S. Freud (1913), *Ibid.*, p. 57.

22 S. Freud (1897), Lettre N° 69 du 21-9-1897, in *La Naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2002, p. 190-193.

Cependant, le texte contient l'idée d'un nécessaire dépassement de tout acte à la faveur de l'investissement de la réalité psychique interne. Ainsi, le texte de 1913 s'inscrit dans la lignée de la lettre à Fliess du 21 septembre 1897. Freud y écrit renoncer à sa neurotica, dépassant ainsi le postulat général d'un acte sexuel séducteur, réel, à l'origine de l'hystérie. Le facteur étiologique essentiel de la névrose ne pourrait être un acte ou une succession d'actes. Avec ce texte de 1897, Freud renonce à la primauté de l'événement pour laisser sa place à la réalité du fantasme de séduction :

« Il n'existe dans l'inconscient aucun indice de réalité de telle sorte qu'il est impossible de distinguer l'une de l'autre la vérité et la fiction investie d'affect »²³.

L'événement est délaissé au profit de la réalité de l'inconscient qui ignore quant à lui les différences entre réalité et fantasme. Le tournant épistémologique est ici marqué par l'importance accordée à l'affect et donc à l'intensité du vécu subjectif. L'événement ou « la fiction investie d'affects » sont semblables si elles laissent chacune sur la psyché une empreinte affective similaire, c'est-à-dire porteuse d'une même intensité. La place anciennement accordée à l'événement s'est déplacée du côté d'une représentation psychique prenant appui sur l'affect. La théorie freudienne suit dans sa chronologie le déplacement de l'événement et de l'acte vers la représentation. Cette évolution théorique suit donc le processus qui s'opère chez l'individu, à commencer par l'enfant latent, dans son progressif investissement de sa réalité psychique subjective et donc de sa vie inconsciente.

Période de latence et désinvestissement de la sensori-motricité

Lors de la latence, le travail psychique qui consiste à dépasser l'acte pour d'une certaine manière le mettre à mort, s'avère particulièrement important. Ce travail fait partie du travail de désinvestissement de la sensori-motricité dont parle Freud par exemple en 1911 dans *Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques* et en 1923 dans *La disparition du complexe d'œdipe*. Ce désinvestissement s'effectue dans la perspective d'un réinvestissement de ce

23 S. Freud (1897), *Ibid.*, p. 191.

qui a été perdu, sur le mode d'une nouvelle forme de pensée secondarisée et sublimée, conservant ses liens avec les éprouvés corporels et les affects dont elle est issue.

Le processus de la latence remet l'enfant au contact d'un état de détresse originnaire, ce qui lui demande de remobiliser les traces de l'ancienne expérience de satisfaction pour trouver à partir d'elle de nouvelles formes de satisfactions auto-erotiques. La pensée en est une, si elle est animée, selon la formule de R. Diatkine, d'un « plaisir à désirer »²⁴, autrement formulé par E. Kestemberg par « plaisir du fonctionnement mental »²⁵. On peut dire que si le désinvestissement sensori-moteur a lieu, son renoncement doit cependant être relatif. Certains auteurs comme E. Kestemberg puis P. Denis ont par exemple souligné l'importance des jeux psychomoteurs à la période de latence²⁶.

La détresse de l'enfant latent peut se traduire en termes de sentiments d'impuissance, mais aussi en termes de ressentis douloureux dans la confrontation à un travail de séparation d'avec les objets originaires en passe d'être intériorisés. La vie psychique de l'enfant est dominée par un conflit qui se joue entre l'acceptation de son immaturité sexuelle et de la séparation, et de leur refus. L'enfant ressentirait un sentiment de révolte qui le pousserait à trouver des subterfuges, par exemple dans le recours à la construction de fantasmes et aux rêveries diurnes, porteurs d'une certaine satisfaction en attendant la puberté à venir. Le recours à la sensori-motricité constituerait un subterfuge d'un tout autre type car reposant sur un surinvestissement de la motricité et de la réalité externe.

Le travail psychique de la latence qui consiste à « abandonner un plaisir immédiat aux conséquences peu sûres » pour « un plaisir plus tardif assuré »²⁷, accompagne la sortie de l'œdipe. Celle-ci est idéale chez le garçon selon Freud, car il parviendrait à supprimer ses désirs œdipiens sous le coup de la menace de castration. Chez la fille il n'est pas question d'une telle issue. Elle entre dans l'œdipe « comme dans un port » dit Freud. L'œdipe - l'attente œdipienne concernant la fille - occuperait alors le temps de la latence mobilisé par l'attente d'avoir un enfant du père.

24 R. Diatkine, « Phase de latence : l'entre-deux-crisis », in Les textes du Centre Alfred Binet, n° 6, 1985, p. 5-23.

25 E. Kestemberg, « Contribution à la perspective génétique en psychanalyse », in *Revue française de psychanalyse*, vol. 30, n° 5-6, 1966.

26 P. Denis (1985), « La pathologie de la période de latence », in *Nouveau Traité de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 1999, T.3, p. 2141-2170.

27 Freud S. (1911), « Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques », in *Résultats, idées, problèmes*, I, Paris, PUF, 2011, p. 135-143.

« Le double interdit du toucher » (D. Anzieu) : un renoncement à l'emprise et à l'excitation

Le déplacement de la sensori-motricité vers la réalité psychique interne est une idée que l'on retrouve dans le texte de D. Anzieu, « Le double interdit du toucher »²⁸. L'intériorisation du double interdit marque l'évolution du Moi-peau au Moi-pensant, préalable à l'intériorisation des interdits œdipiens.

Le « double interdit du toucher » de D. Anzieu comme la théorie freudienne de la latence, met l'accent sur le nécessaire désinvestissement du corps à la faveur de nouveaux investissements répondant à un travail d'inhibition quant au but de la pulsion (sublimation et tendresse). Le double interdit du toucher s'intègre au double travail que doit opérer l'enfant en période de latence : il s'agit de son avancée vers une sortie de l'œdipe, ainsi que du travail de représentation psychique. Le désinvestissement du corps va de pair avec un désinvestissement de la perception au profit de la représentation mobilisée sur la scène psychique interne.

L'inefficience de l'interdit du toucher est centrale chez les enfants qui recourent massivement à la sensori-motricité. La non-intériorisation de l'interdit du toucher expliquerait en partie le refuge réitéré dans l'acte au détriment de l'investissement de la réalité psychique interne. Le refuge dans la sensori-motricité est porté par un fonctionnement psychique qui maintient un recours à l'excitation et à l'emprise. Or, le premier interdit du toucher concerne spécifiquement l'excitation relative aux pulsions agressives et libidinales que l'enfant doit apprendre à contenir. L'enfant ne doit pas casser, ne doit pas se faire mal et ne doit pas faire mal aux autres. Il ne peut, non plus, toucher excessivement son corps, ce devoir d'inhibition lui signifiant : « tu serais débordé par une excitation que tu n'es pas en état de comprendre et de satisfaire »²⁹. L'interdit vise l'intensité de la pulsion, en empêche l'excès, le risque étant alors que la contenance vire à la contention, que la sexualité et les plaisirs se trouvent eux-mêmes réprimés. Le second interdit du toucher vient renforcer ce travail de séparation mais il concerne précisément la « pulsion d'emprise ». Il est un interdit d'emprise et s'impose déjà comme une prise en considération de sa propre individualité et de celle d'autrui.

28 D. Anzieu, « Le double interdit du toucher », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° 29, 1984, p. 173-187.

29 D. Anzieu, *Ibid.*, p. 183.

Il enseigne à l'enfant qu'il est impossible de toucher à tout, de s'emparer de tout, d'être le maître de tout. D'une manière générale, « l'interdit du toucher, en tant que le toucher est un moyen de violence physique ou de séduction sexuelle, précède, anticipe, rend possible l'interdit œdipien qui prohibe l'inceste et le parricide »³⁰.

Notre développement théorique s'est centré sur le désinvestissement de la sensori-motricité à la période de latence, favorable à l'investissement de représentations psychiques et à la progression vers une pensée secondarisée. Le maintien d'un « plaisir du fonctionnement psychique » (E. Kestemberg) et d'un « plaisir à désirer » (R. Diatkine) devient alors une question centrale. Chez les « enfants agissants » (selon une expression de F. Marty) le refuge défensif dans une sensori-motricité vient dire le problème de la mise en place des autoérotismes et de leur maintien. Dans ce cas, comment travailler avec la sensori-motricité de l'enfant ? Comment un travail d'appropriation psychique peut-il s'amorcer ?

Situation clinique : Amanda, 11 ans

Amanda est une enfant âgée de 11 ans. Elle a été placée dans un ITEP en raison de la persévérance de ses « troubles du comportement » qui l'empêchent notamment de suivre une scolarité régulière, y compris dans des classes de perfectionnement à effectifs réduits. L'option de l'accompagnement psychologique et éducatif par un SESSAD s'est également avérée infructueuse. À 10 ans, Amanda est alors entrée à l'ITEP où elle réside en internat. Elle retrouve le domicile parental chaque week-end et au moment des vacances scolaires. Amanda et sa famille n'ont jamais bénéficié de suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les agissements d'Amanda prennent parfois une forme très sexualisée. Ils mettent au premier plan la grande difficulté de l'enfant à investir une pensée tempérée, désexualisée, libérée d'une surcharge d'excitation. Comment Amanda peut-elle investir sa réalité psychique de manière stable, en puisant dans son activité de pensée un « plaisir à désirer » qui relayerait les décharges d'excitation dans le comportement ?

30 D. Anzieu, *Ibid.*, p. 175-176.

Je voudrais m'arrêter sur les premiers temps de la psychothérapie d'Amanda. C'est lors de ces premiers entretiens que se dessinent les possibilités de changement, son amorce et ses modalités d'apparition.

L'événement premier

À l'ITEP, Amanda, a lancé à son psychomotricien : « Tu veux pas me lécher les seins ? » Elle se serait montrée insistante, aurait répété cela à plusieurs reprises tout en enlevant son tee-shirt. Suite à cet épisode qui s'inscrit dans la répétition de plusieurs autres, l'enfant m'a été adressée en psychothérapie.

J'ai reçu l'enfant une semaine après son dernier épisode de séduction active. La pensée contre transférentielle présente à ce moment-là concerne l'éventualité d'un inceste. Je me dis que cette enfant en a peut-être été victime. Comment expliquer l'absence de pudeur de l'enfant, son excès d'ouverture à l'autre à travers des exhibitions susceptibles de la mettre en danger ? La détresse d'Amanda s'exprime sous la forme d'un « psychisme trop ouvert » selon l'expression employée par Laplanche pour qualifier l'état de l'infans.

Penser à l'éventualité d'un inceste serait une façon d'amorcer un travail avec l'enfant sur la différence des générations, en lui redonnant une « innocence » qui aurait été attribuée à l'adulte lors du passage à l'acte séducteur. Par son acte, l'enfant se met à la place de l'adulte séducteur, à une place active où elle serait seule à agir sur l'autre.

Amanda se présente comme une enfant dont la détresse se manifeste par de la colère et des moments où elle est hors d'elle-même. Amanda agresse et le moyen de son agression passe ici par l'exhibition de ses toutes premières formes féminines, de son sein. Elle semble l'appréhender et l'utiliser comme s'il était un organe phallique et pénétrant, à la fois moyen de séduction et d'agression ; un moyen d'agir sur l'autre et de le faire réagir.

La position dissymétrique enfant-adulte se trouve inversée selon un renversement pulsionnel passif-actif. Il sera question de cela notamment lors des moments de jeux mettant en scène un enseignant et un élève. Amanda restera pendant de longs mois à la place d'un(e) enseignant(e), refusant d'endosser le rôle de l'enfant.

Amanda affirme de manière répétée et toujours avec colère « ne pas être un bébé ». Il en est ainsi par exemple quand je vais la chercher « sur son groupe classe » et qu'alors « je lui fous la honte ». Un autre exemple me vient à propos d'un sentiment de détresse intolérable à l'enfant. Quand Amanda joue le rôle de l'enseignante, qu'elle « fait classe », il lui arrive de demander : « est-ce que c'est bien rentré dans vos têtes ? » ou bien « il faut bosser, bosser, bosser, il faut que ça rentre ». Les mots prononcés deviennent semblables à de véritables coups de perceuse qui me font penser que le travail d'intériorisation ne peut pour le moment, être source de plaisir. Ils m'évoquent également des mots de J. Gammil à propos de la violence chez l'enfant :

« En anglais on dit : *I would like to just beat it to your thick head*, quand on voudrait faire passer quelque chose mais que l'objet semble ne pas vouloir être réceptif du tout ; on a l'idée de vouloir frapper dans la tête pour faire un trou et que ça puisse entrer enfin ; souvent les réactions violentes sont de cet ordre³¹. »

L'enfant chercherait à casser, à tuer un objet à travers lequel il ne se reconnaîtrait pas. Penser à un acte incestueux, revient à penser à une « confusion des langues » entre l'enfant et l'adulte, à la rupture d'une relation adéquate, c'est-à-dire suffisamment spéculaire. C'est une telle inadéquation, l'absence ou la perte précoce et non anticipée d'un double de soi trouvé dans l'environnement qui serait à l'origine de la fragilité du sentiment d'identité. La pensée contre transférentielle de l'événement incestueux vient dire la non-présence ou le retrait subit d'un double intériorisable. Sans son étayage, comment la pensée réflexive peut-elle s'émanciper ? Comment le « langage intérieur » (R. Diatkine) peut-il se développer ?

Le recours à la réalité externe et à la sensori-motricité serviraient de holding à l'enfant, en substitution du double manquant. Nous pensons aussi que l'acte aurait valeur de matérialisation d'une imago phallique à laquelle l'enfant se raccrocherait. Celle-ci peut avoir une fonction défensive à l'encontre d'angoisses de morcellement (cf. G. Diatkine³²) ou vis-à-vis d'un risque de perte du sentiment d'identité. P. Denis a mis en évidence la dimension défensive de conduites d'emprise chez l'enfant. Elles sont relatives à l'intensité de la répression pulsionnelle (donc à l'échec du refoulement) et

31 J. Gammill, *Enfants terribles, enfants féroces : la violence du jeune enfant*, Erès, 1999, coll. « Petite enfance et parentalité », p. 60.

32 G. Diatkine, « Causes de la violence chez l'enfant. Les crises », in Lacroix M.B. et Monmayrant M., *Enfants terribles, enfants féroces*, Erès, 1999, coll. « Petite enfance et parentalité » p.147-158.

renvoient à l'impossibilité pour l'enfant de se confronter à des éprouvés de dépersonnalisation du registre de l'inquiétante étrangeté. Ainsi, par le recours à la sensori-motricité, l'enfant se protégerait de l'émergence d'une sensorialité intérieure ressentie comme périlleuse pour le maintien de son sentiment d'identité.

Le temps et le double

Régulièrement, Amanda consacre une partie de ses séances à l'élaboration d'un emploi du temps qu'elle trace sur des feuilles blanches. Ces emplois du temps sont tous amorcés mais jamais terminés. La recherche de repères temporels irait de pair chez elle avec la recherche d'une relation réfléchissante où le thérapeute se présenterait suffisamment en double. Ces deux éléments mis au travail me semblent initier un changement. L'acte commencerait à changer de statut, à adopter la forme d'une représentation et à s'effacer au profit de celle-ci.

Amanda : « T'étais pas là jeudi, je t'ai cherchée »

JC : « Ah bon, pourquoi jeudi ? Notre horaire c'est le mardi »

Amanda : « Jeudi ou mardi c'est pareil »

JC : « Ah bon ? »

Amanda : « C'est un jour de la semaine »

Elle en décide un peu à la manière dont elle modifie les règles d'un jeu de société en sa faveur, afin que la partie tourne ou se maintienne à son avantage. Un sentiment d'angoisse lié au flou des repères temporels cherche à être jugulé par une maîtrise qui devrait fournir l'assurance d'un arrêt du temps : pas de déroulement du temps, mais une uniformité. « Jeudi ou mardi c'est pareil », viendrait à contre-courant d'une impression que le temps passe, porteuse d'une angoisse de perte et d'un sentiment de désorientation trop vifs. C'est comme si l'attente de sa séance de psychothérapie avec le désir et l'inquiétude qui émergent lors de cette attente, actualisaient un sentiment d'angoisse lié à la présence de l'autre, à la pensée de sa présence et de son absence et donc à une reconnaissance de son altérité.

Amanda va prendre le jeu du puissance 4, gagne, trouve qu'il faut moi aussi que je gagne. Elle y joue avec son père me dit-elle, « sur la télévision ». Ici elle demande à jouer sur l'ordinateur comme elle dit le faire chez le psychomotricien.

Est-ce une façon pour elle d'interposer un écran entre nous deux ? Peut-être, mais la scène de séduction chercherait également à prendre place dans la relation de transfert. Un déplacement s'opérerait du père au thérapeute et je serais en passe d'endosser le rôle de l'adulte séducteur (et agresseur). Pour Amanda « mardi ou jeudi c'est pareil » et cette uniformité apparaît en lien avec le déplaisir éveillé par la reconnaissance de l'autre. L'altérité serait pour l'enfant, indissociable de la perception d'un adulte séducteur-agresseur, d'où la nécessité pour elle d'inverser les rôles entre nous deux.

Au cours du « puissance 4 », je fais remarquer à Amanda qu'elle me dit « Tu », ce qui entraîne dans un premier temps chez l'enfant une confusion, « Non moi, pas toi, tu... », comme si le tutoiement était affaire de double. Je devrais être pour elle un double soutenant son sentiment d'identité, un double à qui elle dit nécessairement « Tu ». Puis Amanda ajoute : « Je dis tu à tous les adultes ». Elle change de jeu, opte pour des Legos à emboîter. Elle donne les règles : construire le plus rapidement un bâton. Nous commençons chacune à construire notre bâton, assises l'une en face de l'autre de part et d'autre de la table. Amanda a terminé la première ; elle se retrouve avec le bâton le plus grand et en est ravie.

JC : « Alors c'est moi qui vais dire « Vous » et toi tu vas me dire « Tu »

Amanda rit : « Vous êtes sérieuse ? »

JC : « Tu vas me dire « Tu » maintenant »

Amanda : « Mais non, mais non », comme si elle cherchait à me (se) rassurer.

Puis Amanda demande à ce que l'on découpe nos deux barres de Legos afin que celles-ci soient strictement de la même taille. Un commentaire d'Amanda vient juste après :

Amanda : « Comment ça se fait que vos yeux, moi c'est petit là (elle met son doigt sur sa paupière) et vous c'est grand ? ».

L'interrogation portée sur nos différences respectives reposerait sur l'établissement premier d'une relation spéculaire en double. La curiosité de l'enfant permet d'associer sur l'histoire du petit chaperon rouge « mère grand comme vous avez de grands yeux... de grandes dents ». « Pour mieux te voir et mieux te manger »... Les pulsions scopique et orale sont mobilisées et la charge pulsionnelle se déplace alors sur des

représentations de moindre intensité. De plus, avec la grand-mère loup est convoquée une figure de la bisexualité, qui n'est pas sans intérêt pour le travail d'élaboration psychique d'Amanda.

Quand elle dit « Tu » à tous les adultes et à moi-même, Amanda inverse nos positions respectives, ce qui lui permettrait par la suite d'appréhender l'enfant qu'elle est à travers ce que je lui en propose. Le « Tu » entre également en résonance avec l'action du verbe « tuer ». « Je tue, je te tue... afin de ne pas être tuée » Qu'est ce qui cherche à être tué ? L'état d'infans ? Un acte qui commencerait avec le début de la prise en charge ? L'acte qui l'a inaugurée s'accompagnant d'une indifférenciation des générations, il me semble que le meurtre s'imposerait notamment comme un désir de différenciation salvateur pour l'activité de pensée.

Notons que l'interrogation sur nos différences et ressemblances, et sur notre relation dissymétrique, amène en filigrane la question de la ressemblance entre enfants et parents et donc la question des origines. « À qui je ressemble ? », convoque la question « D'où je viens ? ».

À la séance suivante, Amanda commence par tracer un emploi du temps avec une règle, puis celui-ci devient rapidement de plus en plus brouillon. Elle oublie d'y inscrire le mardi après-midi et donc sa séance. Elle veut remédier à cet oubli, insérer le mardi à son planning, car « c'est important » dit-elle, non la séance mais le mardi. C'est comme si cet emploi du temps devenait le garant d'une intériorisation psychique, une sorte de « bloc notes magique ».

D'un coup, Amanda sort du bureau, son emploi du temps à la main, disant : « Je vais le faire taper par la secrétaire qui est au bout du couloir » désignant en fait le bureau de l'assistante sociale. Elle s'en va, s'arrête en passant chez le psychomotricien occupé à discuter avec une collègue, puis elle se trouve nez à nez avec l'assistante sociale et lui donne son papier. Je dis alors à Amanda que Mme S. est assistante sociale, ce qui la surprend comme si elle était absolument certaine de sa fonction de secrétaire. Nous revenons dans mon bureau et Amanda se montre des plus insolentes, prononce tout un tas d'insanités. Je me retrouve à nouveau à lui signifier que je ne suis pas sa copine.

Amanda : « Non, je ne suis pas une enfant (...) Est-ce que je peux écrire au tableau ? »

À partir de là, le festival d'actings laisse place au jeu.

Amanda : « Tu fais l'élève et moi le prof »

JC : « D'accord, on commence le jeu »

Amanda : « Allez vous écrivez... » Elle se montre autoritaire. Le ton de sa voix est très élevé.

L'élève interroge : « On est toujours obligés de faire ce qu'elle dit, je ne vois pourquoi nous sommes obligés, c'est nul. » Et en miroir de sa sortie soudaine de tout à l'heure : « Puisque c'est si nul ici ce qu'on fait, je m'en vais, je sors ». Je me lève de ma chaise, me dirige vers la sortie et fais semblant d'ouvrir la porte. Elle m'arrête.

Amanda : « Non, non, non, oh et puis d'accord tu sors. Non, plutôt tu vas au coin, au coin ! »

JC : « A quoi ça va nous servir d'apprendre à écrire ? Ça sert à rien. »

Amanda : « Si, ça vous servira quand vous serez plus grands, dans la vie »

Nous pouvons noter la diversité des pronoms personnels qui alternent entre des formes pluriel et singulier. Le « tu » passe au « on » et au « vous » pour revenir à l'affirmation d'un « Je ». Le « on » englobe de manière indifférenciée « tu » et « je », moi et toi. À partir du « on », indéterminé, Amanda s'adresse au groupe d'enfants. Le « vous » désigne le groupe qui va alors servir de support pour distinguer un « Je ». L'individualité et donc l'altérité se dessinent et se tolèrent sur fond du groupe d'élèves utilisé comme double de soi. Le « Je » est pris dans le groupe comme dans une entité à deux, pour ensuite s'en détacher.

Amanda a donné à son acting une dimension symbolique. Elle se saisit des propositions de représentations d'elle-même et de ses actes, des pensées intérieures qui auraient pu les déclencher et leur donner quelque traduction (« C'est nul, j'ai donc envie de partir, je pars »). Un mouvement corporel se déploie et avec lui intervient une inhibition, « elle m'arrête », m'empêche de sortir, action qui s'offre comme un frein pour penser d'une part l'acte passé – sa sortie subite du bureau – et d'autre part une ouverture sur l'avenir c'est pour plus tard », dit l'enfant. À ce moment, Amanda tolère sa position d'enfant. L'angoisse est exprimée comme devoir d'attente, devoir qui

facilite l'émergence d'un désir personnel et le met en forme : « quand je serai grande ça me servira... ». Elle exprimera vouloir devenir institutrice.

Conclusion

Les enfants latents agissants vivent une enfance qu'ils cherchent à situer dans ses rapports avec l'adolescence et l'âge adulte. L'enfant cherche à se situer par rapport à lui-même et aux autres. Autrui est utilisé dans un premier temps comme double, seul moyen pour l'enfant d'éprouver et donc de tolérer à l'intérieur de lui un vécu de détresse. L'état d'infans est actualisé au moment de la latence sous la forme d'un sentiment d'impuissance dans l'attente de la puberté, mais aussi sous la forme d'angoisses de séparations du fait du désinvestissement des objets œdipiens auquel se mêle le nécessaire désinvestissement de la sensori-motricité.

Nous pouvons dire que la sensori-motricité est utilisée comme défense externalisée. Elle risque alors de rompre les liens avec le monde interne, en premier lieu avec des éprouvés intérieurs. Mais la sensori-motricité se présente aussi pour l'enfant comme support pour la construction d'une représentation de soi.

Bibliographie

- D. ANZIEU, « Le double interdit du toucher », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° 29, 1984, p. 173-187.
- J-C. ARFOUILLOUX, « Provocations », *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 31, 1985.
- D. BRAUNSCHWEIG, M. FAIN (1975), « La nuit, le jour. Essai psychanalytique sur le fonctionnement mental », *Revue Française de Psychanalyse*, vol. 42, n° 1, 1978.
- J-B. CHAPELIER, « L'âge de la déraison : latence et groupes », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 58, 2010, p. 99-10.
- P. DENIS (1985), « La pathologie de la période de latence, in *Nouveau Traité de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 1999, T. 3, p. 2141-2170.
- G. DIATKINE, « Causes de la violence chez l'enfant : les "crises" », in Lacroix M.-B. et Monmayrant M., *Enfants terribles, enfants féroces*, Erès, 2005, p. 147-158.
- R. DIATKINE, « Phase de latence : l'entre-deux-crisis », *Les textes du Centre Alfred Binet*, n° 6, 1985, p. 5-23.

- S. FERENCZI (1910), « Mots obscènes », in *Œuvres complètes*, T. 1, Payot, 1968.
- S. FREUD (1897), « Lettre N° 69 du 21-9-1897 », in *La Naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 2002, p. 190-193.
- S. FREUD (1905), *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Folio, 1987.
- S. FREUD (1911), « Formulations sur les deux principes du cours des événements psychiques », in *Résultats, idées, problèmes*, I, Paris, PUF, 2011, p. 135-143.
- S. FREUD (1913), *Totem et tabou*, Petite Bibliothèque Payot, 2001.
- J. GAMMILL (1999), *Enfants terribles, enfants féroces : la violence du jeune enfant*, Erès, 1999, coll. « Petite enfance et parentalité ».
- E. KESTEMBERG, « Contribution à la perspective génétique en psychanalyse », *Revue française de psychanalyse*, vol. 30, n° 5-6, 1966.
- A. LAZARTIGUES, « Nouvelles familles, nouveaux enfants, nouvelles pathologies », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence*, n° 55, 2007, p. 304-320.
- R. MISÈS, « La période de latence : vers une réévaluation du concept », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 58, 2010, p. 5-9.
- R. PUYUELO, « Les enfants empêchés de latence », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n° 58, 2010, p. 15-21.
- ROUSSILLON R., « La dépendance primitive et l'homosexualité primaire en double », *Revue Française de Psychanalyse*, vol. 68, n° 2, 2004, p. 421-439.
- B. WELNIARZ, H. MEDJOUR, « Du jeu sexuel à l'agression entre enfants du même âge en "période de latence". Réflexion à partir d'une population d'enfants hospitalisés pour troubles du comportement », *L'Information psychiatrique*, vol. 88, n° 1, 2012.
- N. ZALZTMAN, « Children are pigs », in *L'esprit du mal, penser/rêver*, Éd. de l'Olivier, 2007, p. 13-27.